

PASS DÉCHÈTERILL



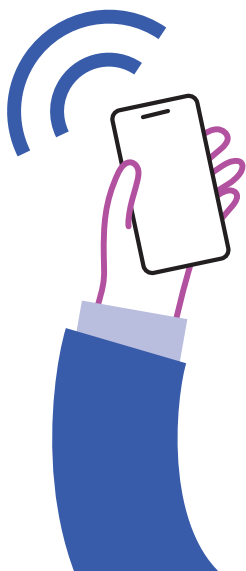
Propriétaire ou locataire :



d'un utilitaire de
catégorie payante*



d'une remorque de
catégorie payante*



**Achetez en ligne
vos accès aux
19 déchèteries de
la Métropole de Lyon**





Vous êtes propriétaire du véhicule ?

① CRÉEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE

sur www.grandlyon.com/passdecheterie

Munissez-vous de :

- la carte grise de votre véhicule
- un justificatif de domicile dans la Métropole de Lyon (de moins de 3 mois) ou un extrait Kbis de la société (pour les professionnels)

② ACHETEZ VOS DROITS D'ACCÈS

38€ l'accès (tarifs applicables en 2021)

③ UTILISEZ VOS DROITS D'ACCÈS

Ils sont valables pendant 1 an et dans la limite de 4 passages par mois.



Vous utilisez un véhicule de location ?

① CONNECTEZ-VOUS

sur www.grandlyon.com/passdecheterie

Inutile de créer un compte complet, votre nom, votre adresse mail et le numéro d'immatriculation du véhicule suffiront.

② ACHETEZ JUSQU'À 2 DROITS D'ACCÈS

38€ l'accès (tarifs applicables en 2021)

③ L'ACCÈS EST VALABLE SEULEMENT PENDANT 48H



Cas particuliers

Vous vous y prenez du jour au lendemain ?

Parce qu'on ne peut pas toujours anticiper, 2 accès exceptionnels payants sont autorisés même si votre compte n'a pas encore été validé.

Vous êtes un professionnel non domicilié sur la Métropole de Lyon mais intervenant sur son territoire ?

Accédez à l'une des 19 déchèteries en validant votre compte en ligne à l'aide d'un justificatif de travaux chez un particulier (un devis par exemple).

*Utilitaire de catégorie payante (personnel, professionnel ou de location):

PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) compris entre 2 et 3,5T, maximum 2,50 m de hauteur et 5 m de longueur

*Remorque de catégorie payante:

PTAC compris entre 500 et 750 kg, ou PTAC ne pouvant être justifié.